

Date : le 5 mai 2010

Rédacteur : C. Beurois, Médiation et Environnement (M&E)

Attention : Aux membres du Comité Permanent de la Concertation (CPC)

Copie : Loïc Blondiaux et Jean Lafont, V Feltesse, Président de la CUB, CUB/Direction Grands Travaux pour information

Référence : réunion du CPC du 3 mai 2010

Objet : compte rendu

Préambule : Ce compte rendu ne constitue pas un verbatim de nos échanges tenus lors de la réunion du CPC Jean Jacques Bosc du 3 mai 2010. A ce titre, il reprend les points principaux issus de ceux-ci, avec un focus sur les décisions relatives à la poursuite de la procédure de concertation. Le présent document est validé dans sa forme et son contenu par le garant de la concertation, Loïc Blondiaux. Vous pouvez bien évidemment produire tous commentaires ou remarques à son sujet qui seront mis à disposition des membres du CPC lors de notre prochaine réunion.

La réunion a fait l'objet d'un enregistrement intégral, source de ce présent compte rendu.

Participants :

Voir liste en pièces annexes

Excusés : J. Lafont, D. Lesbats, .J Sabirou Relai C, N. Guenro AutoCool,

Format de la réunion : La réunion s'est déroulée à l'Hôtel Communautaire de 18h à 20h sous la présidence de N. Florian, vice-président à la CUB en charge de la continuité entre les deux rives jusqu'à 19h15 puis de C. Jean, vice présidente du CPC, jusqu'à 20 h.

Déroulé de la réunion : Nicolas Florian ouvre la séance. Après un tour de table rapide de présentation des participants, notamment pour les nouveaux entrants, les échanges sont ensuite ouverts suivant l'ordre du jour.

Points d'échange principaux:

✓ Retour sur la phase1 du débat public :

Ce 4ème CPC intervient à l'issu des 3 réunions publiques marquant le point d'étape du processus de concertation JJ Bosc. Les participants sont sollicités pour tirer bilan et perspectives de cette première étape : points principaux :

- Pluralité des participants, notamment entre les divers lieux de réunions qui ont vu un mélange des populations des différents territoires
- Une discussion globale dépassant le simple projet de franchissement, englobant les projets périphériques
- Une bonne mobilisation
- Une retenue des associations membres du CPC dans les échanges
- La modalité « pont » fortement présente dans tous les débats
- Un souhait de voir Euratlantique s'impliquer davantage dans le processus
- Une attente forte quant au processus de débat public.
- Un satisfecit de la maîtrise d'ouvrage à ce stade de la concertation.

✓ **Présentation de l'étude Environnementale :**

Suite à une demande du CPC du mois de novembre, les services techniques de la CUB ont lancé un appel d'offre pour recruter un bureau d'étude qui prendrait en charge une évaluation environnementale des solutions sous deux critères :

- Evaluation selon les critères du développement durable
- Evaluation des émissions de Gaz à effet de serre des différentes solutions (construction + service)

Mr Bertrand Arnauld de Sartre rappelle le manque de référentiels pour ces deux paramètres appliqués à ce stade projet et invite le CPC à travailler avec les services et le bureau d'étude à l'établissement de ce référentiel à travers la constitution d'un groupe de travail ad hoc. Celui-ci est constitué en séance pour une réunion courant juin.

✓ **Présentation du rapport d'étape des garants :**

Loïc Blondiaux fait une présentation des grandes lignes du rapport d'étape des garants. Celui-ci fait consensus parmi les membres du CPC qui y retrouvent les grands enseignements de cette première étape. Il y a cependant discussion sur les grandes thématiques pouvant être constitutives des ateliers de travail donnant suite au cycle de réunions publiques. Il s'agit principalement de savoir « comment ranger les questionnements », par définition transversaux, dans des démarches thématiques sectorielles.

✓ **La poursuite du processus:**

Les débats portent principalement sur les thématiques à retenir pour les ateliers, notamment sur celui devant prendre en charge les questions d'urbanisme. Deux points de vue émergent : soit une approche d'atelier à thématique large et englobante (urbanisme, projet de ville, etc....) soit une thématique plus restrictive, collant davantage au projet (raccordement, objet architectural, etc....)

Après discussion, trois thématiques sont arrêtées, comme détaillées en « **point de décision** ». L'animation communiquera courant semaine du 13 mai un éclairage de ces thématiques en y accrochant des mots clés pour en éclairer les contenus potentiels. La définition des objectifs, formats, contenus et animation de ces ateliers fera l'objet d'ateliers spécifiques du CPC fin mai.

Points de décision:

- ✓ *Un groupe de travail est constitué pour participer à la définition du référentiel de l'étude environnementale*
- ✓ *Les trois thématiques suivantes sont retenues pour les ateliers :*
 - *Un pont comme objet urbain*
 - *Impacts environnementaux, sociaux et sur la qualité de vie*
 - *Mobilité, place de la voiture et étalement urbain*
- ✓ *Des réunions préparatoires permettant aux membres du CPC de travailler sur le format et contenu des ateliers sont mises en place pour la fin mai, en préparation du CPC de validation du mois de juin.*
- ✓ *Les outils complémentaires de concertation (cahier d'acteur, ambassadeurs et lettre n°2) seront discutés lors de la prochaine réunion du CPC de juin.*

Fait à Savigné sous le Lude, sur la base du verbatim enregistré, le 5 mai 2010,

Pour l'animation, C. BEUROIS, Médiation et Environnement



Pour les Garants, L. BLONDIAUX et J. LAFONT

Pièces annexes

- Listes des participants à la réunion du 5/05/10